



MAIRIE LE THOLONET

3384 Route Cézanne
13 100 LE THOLONET

04 42 66 76 29
cantine.tholonet@orange.fr

DOSSIER D'INSCRIPTION CANTINE SCOLAIRE ET ACCUEIL PERISCOLAIRE ANNEE 2021/2022

Ce dossier est à compléter et envoyer par mail ou à déposer en Mairie au plus tard le 23 juillet 2021.

NOM de l'enfant :

Prénom(s) :

Date de naissance :

Ecole : Maternelle Elémentaire
Classe à la rentrée 2021 : PS MS GS CP CE1 CE2 CM1 CM2

Facturation :

Les factures mensuelles sont électroniques. Si vous souhaitez néanmoins conserver la facture sur support papier, merci de cocher la case ci-après : COURRIER (joindre 10 enveloppes timbrées et adressées obligatoires)

Pièces à joindre obligatoirement au dossier :

- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (factures eau, électricité, gaz, téléphone fixe, Internet, taxe d'habitation, avis d'imposition ou de non imposition, quittance d'assurance habitation),
- Photocopie du livret de famille complet (parents et enfants),
- Attestation de Quotient Familial CAF (ou MSA) à jour (www.caf.fr),
- Si la famille n'est pas allocataire de la CAF, l'avis d'imposition 2021 sur les revenus de l'année 2020,
- Garde alternée : possibilité d'établir une facturation à chaque parent, selon leur planning de garde. Joindre obligatoirement une copie du jugement de divorce ou de séparation, ainsi que le présent dossier rempli et signé des deux parents,
- Une demande de mise en place de PAI (projet d'accueil individualisé) pour allergie alimentaire ou autre pathologie, avec convention obligatoire de repas spécifique, le cas échéant. Pour une première mise en place ou renouvellement, prendre contact avec la Direction de l'école qui coordonnera la mise en place avec les différents partenaires.

Les tarifs sont établis selon la décision du Maire n°51/21 DC du 07/06/2021 :

- | | | |
|---|---|--|
| - Tranche 1 : Quotient Familial CAF compris entre 0 et 666,92 € | → | 1,80 € (PAI avec panier-repas 1,62 €) |
| - Tranche 2 : Quotient Familial CAF compris entre 666,93 et 914,65 € | → | 2,50 € (PAI avec panier-repas 2,25 €) |
| - Tranche 3 : Quotient Familial CAF compris entre 914,66 et 1218 | → | 3,60 € (PAI avec panier-repas 3,24 €) |
| - Tranche 4 : Quotient Familial CAF supérieur à 1218, hors commune et adultes | → | 4,60 € (PAI avec panier-repas 4,23 €) |

Accueils périscolaires, forfait annuel : 20 € par enfant (payable sur la première facture de la cantine).



MAIRIE LE THOLONET

3384 Route Cézanne

13100 LE THOLONET

04 42 66 76 29

cantine.tholonet@orange.fr

Fiche individuelle de l'enfant

Si votre enfant mange régulièrement à la cantine et/ou fréquente les accueils périscolaires, cochez les jours de semaine ci-dessous :

Année 2021/2022	Lundi		Mardi		Jeudi		Vendredi	
Cantine								
Accueil périscolaire	Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir

Dans le cas d'une inscription occasionnelle, merci de préciser les dates souhaitées :

Pratiques alimentaires

Standard

Sans porc

Données complémentaires

PAI : Oui

Non

Date et signature des responsables légaux
(obligatoire) :



MAIRIE LE THOLONET
3384 Route Cézanne
13100 LE THOLONET

04 42 66 76 29
cantine.tholonet@orange.fr

Fiche de la famille

RESPONSABLE LÉGAL 1

(Nom et adresse de facturation)

Père Mère Garde Alternée Autre :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Mail :

Téléphone portable :

Téléphone domicile :

Profession :

Employeur :

NUMÉRO ALLOCATAIRE CAF :

RESPONSABLE LÉGAL 2

Père Mère Garde Alternée Autre :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Mail :

Téléphone portable :

Téléphone domicile :

Profession :

Employeur :

NUMÉRO ALLOCATAIRE CAF :

**Tout changement d'adresse et de situation
en cours d'année doit être immédiatement
signalé au service.**

Date et signature des responsables
légaux (obligatoire) :